

## AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées suite à la vacance de poste pour le poste de concierge (m/f), sous le statut du salarié à tâche manuelle dans la carrière A4 de la convention collective des salariés des communes du Sud à tâche complète et à durée indéterminée pour les besoins du service « surveillance bâtiments ».

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler le poste susmentionné.

a) **Profil :**

- Savoir communiquer en luxembourgeois, français et allemand ;
- Être disposé à travailler majoritairement pendant les après-midis et les soirées ;
- Être disposé d'assurer des permanences ;
- Bon sens d'organisation ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe ;
- Être rigoureux, organisé, dynamique, polyvalent.

Est considéré comme atout :

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine technique du bâtiment.

b) **Tâches :**

- Anticiper les réparations nécessaires et assurer le bon fonctionnement des installations techniques et autres ;
- Travaux de dépannage ;
- Travail de surveillance et entretien ;
- Veiller à l'entretien et à la maintenance journaliers du site, de ses équipements et installations, et des éventuelles réparations aux bâtiments et aux alentours ;
- Accueil et présence sur site ;
- Interlocuteur pour les différents associations et clubs ;
- Polyvalence au sein de l'équipe ;
- Assurer l'ordre dans les bâtiments et leurs environs ;
- Gérer les ouvertures et fermetures de porte ;
- Être flexible quant à l'horaire de travail (travail en rotation avec heures de travail entre 6 et 22 heures)
- Être disposé de travailler les weekends et jours fériés ;
- *(liste non exhaustive).*

Pour toute information supplémentaire, nous vous prions de bien vouloir contacter les Ressources humaines : Monsieur David Monteiro / Madame Nathalie Dias (Tél. : 55 05 74 – 437 / 436 ou Email : rh@mondercange.lu).

Les candidatures sont à remettre à l'Administration communale de Mondercange Adresse postale : B.P. 50, L-3901 MONDERCANGE.

Dernier délai pour le dépôt des candidatures : **vendredi, le 17 avril 2026 à 16h00.**

**Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.**

Mondercange, le 31 mars 2026

Le collège échevinal,

Jeannot Fürpass, bourgmestre

Marc Schramer, échevin

Marianne Baustert-Berens, échevine